

Mondial Assistance et Force Femmes, un partenariat pour le retour à l'emploi

Chez Mondial Assistance l'engagement des collaborateurs auprès des plus démunis passe par le mécénat de compétences. Et depuis 2009 via le programme *Mondial Assistance Solidaire* pour les sociétés du groupe en France.

« Il faut d'abord bien comprendre les besoins de l'association... »

L'axe d'intervention choisi est l'aide aux exclus. Cet axe se traduit par le choix des associations et se concrétise sous différentes formes : aide à la recherche d'emploi, soutien scolaire, accueil jeunes collégiens... Il s'agit donc d'un engagement de compétences concrétisé par un don de services auquel les collaborateurs du groupe peuvent adhérer. Ces derniers s'engageant alors auprès d'une des dix associations avec lesquelles *Mondial Assistance* a noué un partenariat. Des partenariats qui ont pris du temps à se mettre en place.

« Il faut d'abord bien comprendre les besoins de l'association et prendre en compte toutes les contraintes d'un groupe dont une grande partie des collaborateurs travaille sur un plateau téléphonique. D'autant que parfois nous travaillons dans des mondes très différents » précise Anne Fuss, directeur des risques et projets chez *Mondial Assistance*, et responsable du programme *Mondial Assistance Solidaire*. Aujourd'hui, sur les 2 000 salariés en France que compte le leader international de l'assurance voyage et de l'assistance, 150 se sont déjà engagés dans des missions de durée variable. Chaque salarié ayant la possibilité de



© Force Femmes

prendre jusqu'à dix jours par an sur son temps de travail pour se mettre au service d'une association.

Avec *Force Femmes* le partenariat s'est noué dès 2009, c'est-à-dire avant même la création de *Mondial Assistance Solidaire*. Rien d'étonnant dans une entreprise qui compte 70% de femmes dans ses effectifs.

« Ce "travail supplémentaire" est aujourd'hui très bien accepté par les équipes. »

Aujourd'hui l'investissement se matérialise de plusieurs façons. *Mondial Assistance* ayant créé un plateau *Assistance Emploi* pour ses clients, ce sont les équipes y travaillant qui sont directement engagées dans ce partenariat. Initialement proposé par la direction, ce « travail supplémentaire » est aujourd'hui très bien accepté par les équipes. Chaque année 40 bénéficiaires de *Force Femmes* sont soutenues. Il

s'agit le plus souvent d'une aide à la définition du projet professionnel, à la stratégie de recherche d'emploi, à la réalisation du CV ou de la lettre de motivation comme d'un entraînement à l'entretien d'embauche. Les entretiens téléphoniques durent environ une heure et les personnes sont en moyenne accompagnées pendant neuf mois.

Tous les collaborateurs de *Mondial Assistance* peuvent également apporter un soutien administratif à *Force Femmes*. Ils aident alors le siège de l'association dans ses démarches administratives et sa gestion au quotidien (courrier, *mailing*, *listings*...) en s'engageant une fois par mois pendant un an. Et au-delà du volet partenariat *Assistance Emploi*, *Mondial Assistance* permet à deux volontaires de la société de passer une demi-journée par mois dans l'association pour aider des femmes dans leur recherche d'emploi. Enfin une fois par an, Angéla Tellot, responsable santé/social chez *Mondial Assistance* donne une conférence à destination des bénévoles de *Force Femmes* sur le dispositif social (ce qui